

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 28–30 mai 2003

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Point 7 de l'ordre du jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2003/7-A
14 avril 2003
ORIGINAL: ANGLAIS

PLAN DE TRAVAIL DU BUREAU DE L'ÉVALUATION POUR 2003–2004

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau de
l'évaluation (OEDE):

M. K. Tuinenburg

tél.: 066513-2252

Fonctionnaire en chef de
l'évaluation, OEDE:

M. J. Lefevre

tél.: 066513-2358

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



INTRODUCTION

1. Comme il le fait déjà depuis plusieurs années, le Bureau de l'évaluation (OEDE) présente son plan de travail biennal à horizon mobile à la session annuelle du Conseil d'administration pour information. Ce plan de travail souligne la partie visible des activités de l'OEDE, en énumérant les rapports d'évaluation qui seront examinés par le Conseil, et présente les activités de l'OEDE en tant que service de l'Organisation.
2. En mai 2002, l'OEDE a présenté pour approbation la Politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du PAM¹ à la session annuelle du Conseil d'administration. Dans l'esprit de décentralisation qui prévaut depuis peu, de nombreuses évaluations de projets et programmes opérationnels seront gérées à l'avenir sur le terrain. L'OEDE se concentrera sur les questions thématiques, de politique générale ou autres questions institutionnelles, ainsi que sur les évaluations de certaines des opérations les plus vastes — en particulier les opérations de secours — pour lesquelles des rapports seront présentés au Conseil d'administration, comme c'est le cas à l'heure actuelle. L'OEDE appuiera les bureaux régionaux et de pays en matière d'administration des évaluations décentralisées, en leur fournissant des instructions de nature normative et des conseils sur les cadres de référence et la disponibilité des consultants expérimentés. L'OEDE a proposé de produire un rapport annuel présentant les conclusions et principaux enseignements tirés de ces évaluations décentralisées.
3. Les membres du Conseil sont convenus des grands axes et de l'importance de la politique générale, en particulier en ce qui concerne leur attachement à la gestion axée sur les résultats, mais ont souligné la nécessité de disposer d'un plan d'exécution du suivi-évaluation. La mise en œuvre de la politique aura d'importantes répercussions du point de vue des capacités et des coûts financiers, surtout pour les bureaux régionaux et, dans une moindre mesure, pour les bureaux de pays. Les coûts d'un suivi renforcé sont probablement supérieurs à ceux des évaluations décentralisées. Il est plus facile d'estimer les coûts d'évaluation aux fins de la budgétisation future du PAM, alors que les coûts de suivi se répartissent dans l'ensemble du système budgétaire, puisqu'ils touchent des postes de dépense variés².
4. Le document de politique générale est en cours de révision pour tenir compte des observations formulées au cours des débats du Conseil et un plan d'exécution du suivi-évaluation est actuellement en préparation. Le document révisé de politique générale et le plan d'exécution seront présentés à la troisième session ordinaire du Conseil d'administration en octobre 2003³.
5. Sur le plan organisationnel, l'OEDE a été transféré en février 2003 du Bureau des services de contrôle à la nouvelle Division de la gestion axée sur les résultats (OEDR), dirigée par un Directeur (D-2) qui rend directement compte au Directeur exécutif. L'OEDR a deux bureaux, l'OEDE et le Bureau de l'évaluation des résultats et des rapports (OEDP), qui vient d'être créé. Ce nouveau dispositif devrait permettre à l'OEDE de se concentrer à l'avenir sur ses tâches d'évaluation essentielles; l'OEDP s'occupera entre

¹ Document WFP/EB.A/2002/5-C du 18 avril 2002.

² Personnel, consultants, matériel, véhicules et frais de voyage.

³ La session d'octobre 2003 approuvera également le Plan de gestion 2004–2005 du Programme, y compris le budget biennal.



autres des directives institutionnelles et de l'appui à fournir en matière de suivi et d'établissement des rapports.

6. Le plan biennal à horizon mobile définit les domaines d'activité prévus de l'OEDE. Il est susceptible d'être modifié au fur et à mesure que de nouveaux besoins se font sentir et que de nouveaux domaines d'activité sont repérés, en tenant compte des requêtes spéciales formulées par les responsables de haut niveau et le Conseil d'administration. Le plan de travail doit être suffisamment souple pour permettre d'intégrer les activités non prévues. Les consultations avec les sept bureaux régionaux et les divisions du siège concernant le plan ont été renforcées⁴.
7. Pour ce qui est du plan de travail précédent, deux évaluations thématiques par an sont actuellement prévues au titre du principal budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) de l'OEDE. Toutes les autres évaluations vont être financées par les budgets des coûts d'appui directs (CAD) ou par des fonds extrabudgétaires. Les évaluations thématiques complexes, qui font appel à des études de cas dans les pays, auront cependant un coût supérieur au montant prévu dans le budget AAP biennal actuel, et devront être appuyées par des ressources budgétaires supplémentaires⁵. Le plan d'exécution du suivi-évaluation abordera ces questions.

L'ANNÉE ÉCOULÉE—VUE D'ENSEMBLE DE 2002

8. Le plan de travail 2002–2003, présenté au Conseil d'administration en mai 2002, est en cours de mise en œuvre après quelques mises au point⁶.
9. Dix-sept rapports d'évaluation ont été présentés au Conseil d'administration en 2002, dont certains concernaient des missions effectuées au cours de l'année précédente.
10. En 2002, deux évaluations thématiques ont été achevées —sur l'approche-programme par pays et sur ses Engagements en faveur des femmes, 1996–2001. L'évaluation des Engagements en faveur des femmes a été l'une des plus approfondies de ces dernières années, comprenant au total neuf rapports, outre le rapport résumé présenté au Conseil pour examen⁷.
11. Huit nouvelles évaluations ont été entreprises durant l'année, à savoir:
 - quatre évaluations de programmes de pays de première génération —Bénin, El Salvador, Kenya et Niger;
 - deux évaluations d'interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) — Grands Lacs africains et Iran;

⁴ Par exemple, tous les bureaux régionaux ont fourni de précieuses contributions aux tableaux régionaux d'évaluation pour 2003–2004, au cours d'un travail effectué entre septembre et décembre 2002.

⁵ Comme on l'a fait pour l'Évaluation thématique des Engagements du PAM en faveur des femmes.

⁶ Document WFP/EB.A/2002/7 du 17 avril 2002.

⁷ Les neuf rapports inclus dans la documentation de l'Évaluation thématique des Engagements du PAM en faveur des femmes étaient les suivants: rapport résumé intégral, rapport sur la méthodologie, examen sur dossier/programmation, examen sur dossier/ressources humaines et cinq études de cas sur des pays —Colombie, Mali, Pakistan, Sri Lanka et Soudan.



- une évaluation en temps réel de l'opération d'urgence en Afrique australe, qui se poursuit en 2003; et
 - une évaluation thématique de la catégorie d'activité des IPSR (démarrée).
12. Un examen supplémentaire de l'IPSR dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest a été entrepris en préparation de l'évaluation complète qui est prévue pour la fin de 2003.
13. En 2002, l'OEDE a fourni un appui non négligeable à l'évaluation externe, effectuée à la demande de l'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO), de la contribution de ce dernier aux programmes du PAM en Afghanistan, Érythrée, Serbie et Tanzanie. Ces quatre évaluations de pays ont constitué la base d'un rapport de synthèse qui guidera les relations futures ECHO-PAM.
14. L'évaluation prévue en Afghanistan a été ajournée et sera désormais effectuée au début de 2004. Une évaluation prévue par l'OEDE de l'IPSR Arménie a été convertie en une évaluation par le bureau de pays, à la suggestion du bureau régional.
15. La capacité d'évaluation de l'OEDE s'est vue limitée en 2002 par le fait que deux des six postes de fonctionnaires chargés de l'évaluation (P-5 et P-4) sont restés vacants durant une partie de l'année suite au gel du recrutement.

ORIENTATION DU PLAN DE TRAVAIL POUR 2003–2004

Évaluation

16. Le plan de travail de l'OEDE repose sur les prémisses ci-après:
- i) un abandon progressif des évaluations de projets au profit d'évaluations thématiques, d'évaluations des politiques générales et autres, ou d'examens revêtant un intérêt particulier pour les hauts responsables et le Conseil d'administration, l'OEDE ne se chargeant d'évaluer que les opérations de grande envergure;
 - ii) un effort pour orienter les évaluations sur le rôle des secours humanitaires fournis par le PAM car les opérations d'urgence, les IPSR et les opérations spéciales représentent désormais 85 pour cent de l'ensemble des ressources; et
 - iii) évaluations des programmes de pays de première génération.

L'OEDE participera à des évaluations externes, notamment à l'évaluation lancée à l'initiative de l'Allemagne de la politique visant à favoriser le développement, ainsi qu'à des évaluations menées conjointement dans le cadre des Nations Unies.

17. Les évaluations suivront les directives du Comité de l'aide au développement de l'OCDE, en fonction de leur pertinence, de leur efficacité, de leur efficience et de leur impact, notamment celles relatives à l'évaluation de l'aide humanitaire. S'agissant des évaluations thématiques, un examen préliminaire pourra être effectué afin d'aider à recenser les questions qui nécessitent des recherches plus détaillées.

⇒ *Évaluations et examens thématiques*

18. L'OEDE envisage de réaliser au cours de la période 2003–2004 des évaluations et des examens thématiques, à savoir:
- un examen du processus de décentralisation du PAM, y compris les coûts et l'impact sur la programmation;



- une évaluation thématique des interventions nutritionnelles du PAM;
- un examen de l'impact des évaluations de l'OEDE sur l'amélioration des opérations et sur la capitalisation à terme à l'échelle de l'institution;
- une évaluation thématique des activités vivres pour la création d'actifs et de leur rôle en tant que dispositifs de sécurité;
- une évaluation externe du rôle et des activités du Comité permanent interorganisations, dirigé par le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires; et
- une évaluation externe de la politique visant à favoriser le développement⁸.

⇒ **Aperçu général des évaluations concernant les opérations**

19. Au cours des pourparlers initiaux avec les sept bureaux régionaux sur les répercussions de la nouvelle politique proposée en matière de suivi-évaluation, l'OEDE a préparé des tableaux d'évaluation par région afin de voir l'affectation probable des responsabilités de gestion parmi l'OEDE, les bureaux régionaux et les bureaux de pays au cours de la période 2003–2004. Ce travail a montré qu'un nombre allant jusqu'à 68 évaluations devaient être entreprises au cours de la période biennale, dont 20 relèveraient de l'OEDE, 14 des bureaux régionaux, 8 des bureaux de pays, avec l'aide de consultants, 26 étant des auto-évaluations réalisées par les bureaux de pays avec leur propre personnel⁹. On met actuellement la dernière main aux plans d'évaluation régionaux qui serviront de contribution à l'élaboration du plan d'exécution du suivi-évaluation.

⇒ **Évaluations concernant les interventions de développement**

20. D'après l'analyse des tableaux sur les bureaux régionaux, les évaluations sur le terrain relevant de l'OEDE sont notamment sept évaluations de programmes de pays de première génération et deux évaluations de portefeuilles des activités de développement par pays. On en trouvera le détail à la fin du présent document. Trois ou quatre des pays visés par les évaluations de programmes de pays ou de portefeuilles des activités de développement pourraient être inclus comme études de cas dans l'évaluation externe de la politique visant à favoriser le développement. Si tel est le cas, il pourrait être décidé qu'une évaluation distincte sous l'égide de l'OEDE ferait double emploi, ce qui laisserait plus de place dans le plan de travail pour d'autres activités non prévues.

⇒ **Opérations humanitaires/de secours**

21. Le travail se poursuivra en 2003 sur l'évaluation en temps réel de l'opération d'urgence en Afrique australe, laquelle a démarré en juillet 2002. La troisième et dernière mission d'évaluation en temps réel dans la région aura lieu en mai 2003 et le rapport sera présenté au Conseil d'administration en octobre 2003. Il s'agit d'un travail expérimental et les enseignements qui en seront tirés seront examinés de près, de manière à améliorer l'approche et la méthodologie de ce nouveau type d'évaluation qui entend fournir à la fois des données d'expérience immédiates au personnel opérationnel et des enseignements à capitaliser à l'échelle institutionnelle. Il est envisagé d'effectuer une deuxième évaluation en temps réel d'une autre opération d'urgence au cours de la période biennale.

⁸ Proposée par l'Allemagne en 2002 et appuyée depuis lors par huit autres pays donateurs.

⁹ D'après le projet de politique de suivi-évaluation et des nouvelles directives, les bureaux de pays peuvent cependant choisir de recourir à des consultants pour faciliter le processus d'auto-évaluation.



22. À la demande de la Division du transport, de la planification préalable et des interventions (OTP), l'OEDE effectuera un bilan du Centre logistique conjoint des Nations Unies (UNJLC) en Afghanistan qui devrait notamment contribuer à l'évaluation du portefeuille des opérations de secours en Afghanistan, prévue pour 2004.
23. Les six évaluations de portefeuilles d'opérations de secours prévues examineront certaines des opérations de secours de grande envergure du PAM, dont la plupart se déroulent depuis de nombreuses années. Certaines ont été évaluées récemment mais doivent être réévaluées en raison de l'évolution de la situation dans le pays; en Angola par exemple. On trouvera la liste des six opérations, dont quatre en Afrique, à la fin du présent document. Il est prévu d'examiner de manière plus approfondie la transition entre opérations de secours et activités de développement au Malawi une fois que les opérations en cours de secours dues à la sécheresse auront pris fin. Deux IPSR, en République démocratique du Congo et dans la Région côtière de l'Afrique de l'Ouest, seront évaluées. L'évaluation précédente de l'OEDE de cette dernière opération date en effet du milieu des années 90.

⇒ **Appui et coordination en matière de suivi-évaluation**

24. Comme cela est indiqué plus haut, le document révisé de politique de suivi-évaluation et le plan d'exécution du suivi-évaluation seront présentés à la troisième session ordinaire du Conseil d'administration en octobre 2003. L'OEDR/OEDE assureront la direction de la révision du document de politique générale sur le suivi-évaluation et le Département des opérations dirigera l'élaboration du plan d'exécution du suivi-évaluation; dans les deux cas en collaboration étroite avec l'OEDR.
25. S'agissant des directives du PAM en matière de suivi-évaluation, le travail s'est poursuivi l'an dernier. Après une mise à l'essai sur le terrain, le projet de directives a été restructuré en mettant l'accent sur le "comment". La nouvelle structure permet d'utiliser la même version des directives de suivi-évaluation en ligne, en version imprimée et pour la formation. Les directives et le nouveau glossaire trilingue du suivi-évaluation ont été affichés sur l'intranet du PAM; ils sont maintenant disponibles sur CD-ROM et sont inclus dans la version électronique mise à jour du Manuel sur la conception des programmes, depuis décembre 2002. Ce travail a conclu un processus de trois ans qui a fait appel à trois accords avec des consultants pour les diverses étapes de la préparation, et à un nombre significatif d'heures de travail du personnel de l'OEDE. Les directives seront régulièrement mises à jour par l'OEDR au fur et à mesure que l'utilisation sur le terrain révélera les domaines où des améliorations sont possibles ou les exemples de bonnes pratiques.
26. Un programme de formation au suivi-évaluation en quatre étapes basé sur les nouvelles directives de suivi-évaluation a été lancé en Érythrée, Éthiopie et Ouganda en 2003. Ce programme permet aux équipes du PAM et au personnel des organismes partenaires d'améliorer leur maîtrise de la conception et de l'exécution d'une stratégie de suivi-évaluation, du travail d'équipe et du partage des connaissances, et de l'utilisation des outils de formation assistée par ordinateur. Il est prévu que le personnel formé, du PAM et des organisations partenaires, utiliseront des compétences et des outils conformes aux directives pour élaborer leur stratégie de suivi-évaluation pour leurs opérations de secours ou projets de développement, ainsi que pour lancer des actions visant à mettre en œuvre ces stratégies. Le Département des opérations, avec l'assistance de l'OEDR, prendra en charge la formation au suivi-évaluation à la fin de cette année et la développera dans d'autres régions, une fois que la phase expérimentale en Afrique orientale sera achevée.



27. Le réseau des points de contact suivi-évaluation a doublé après sa première année; ce réseau compte désormais 180 participants. Un appui est fourni au personnel de suivi-évaluation sur le terrain par courrier électronique et par téléphone, par le système électronique de mémoire d'évaluation —une archive électronique des rapports d'évaluation de 1990 à nos jours— et par le magazine trimestriel du suivi-évaluation, *L'Indicateur*. Pour appuyer le renforcement des capacités de suivi-évaluation parmi le personnel du PAM et les organismes partenaires et pour améliorer l'accès institutionnel aux renseignements de suivi-évaluation (y compris aux connaissances et compétences en matière de suivi-évaluation du personnel de terrain du PAM), un nouveau site web a été lancé à titre expérimental et sera mis en œuvre courant 2003. L'OEDR poursuivra ce travail tout au long de la période biennale.
28. Au cours des deux dernières années, l'OEDE a organisé et dirigé le recrutement de consultants pour améliorer le suivi-évaluation dans plus de 20 pays grâce au financement du partenariat stratégique institutionnel/Royaume-Uni. Les consultants chargés du suivi-évaluation se sont rendus dans les bureaux de pays pour une période de deux à quatre semaines et ont dispensé des conseils sur la conception et l'élaboration de nouveaux systèmes de suivi-évaluation ou, plus généralement, sur la manière d'améliorer le système existant. Les principaux objectifs étaient d'harmoniser et de simplifier les systèmes de suivi-évaluation et de les axer davantage sur les résultats, en définissant de solides indicateurs et des méthodes de collecte des données, selon l'approche du cadre logique. Les consultants se sont rendus en Albanie, au Burundi, en Colombie, en El Salvador, en Géorgie, en Inde, au Kosovo, à Madagascar, au Malawi, au Mali, en Mauritanie, au Myanmar, au Népal, au Nicaragua, au Niger, en République démocratique du Congo, en République dominicaine, en Serbie, en Somalie, au Sri Lanka, au Tadjikistan, en Tanzanie et au Yémen. Au cours d'un travail de contrôle de la qualité effectué après la mission par l'OEDE en consultant les bureaux de pays concernés, trois missions ont reçu la note "excellent", onze "bon", deux "moyen" et trois ont été notées négativement. Les missions les plus récentes n'ayant pas encore été évaluées au moment de la rédaction.
29. L'OEDE prévoit maintenant de décentraliser cet appui fourni par le Partenariat stratégique institutionnel pour financer les consultants chargés du suivi-évaluation en le dirigeant vers les sept bureaux régionaux, qui enverront directement leurs demandes de financement à compter de 2003, pour le compte des bureaux de pays de leur région. L'OEDE est prêt à fournir des conseils sur les cadres de référence et le choix des consultants. Pour appuyer cette activité, au début de 2003, l'OEDE a élaboré une base de données électronique sur les consultants qualifiés en matière de suivi-évaluation.
30. L'OEDE a participé à divers groupes de travail thématique interorganisations des Nations Unies et du siège. Il a fourni des contributions écrites ou orales pour leurs études ainsi que des documents d'orientation —par exemple, le groupe de travail des Nations Unies sur la simplification et l'harmonisation, les groupes de travail du PAM sur la gestion axée sur les résultats, la problématique hommes-femmes, le VIH/SIDA et le Manuel sur la conception des programmes, etc. L'OEDE participe aux travaux du comité chargé de l'examen des projets, dont la présidence est maintenant décentralisée et fournit des données d'expérience pour concevoir d'autres opérations.



RÉSUMÉ DU PLAN DE TRAVAIL POUR 2003–2004

Élaboration des systèmes de suivi-évaluation¹⁰

- Révision de la politique de suivi et d'évaluation orientés vers des résultats du Programme alimentaire mondial (OEDR).
- Parachèvement du plan d'exécution du suivi-évaluation (OD avec OEDR).
- Promotion des nouvelles directives de suivi-évaluation du PAM (OEDR).
- Lancement du programme de formation suivi-évaluation, sur la base des nouvelles directives de suivi-évaluation, avec une phase expérimentale dans trois pays d'Afrique orientale durant les neuf premiers mois de 2003 (OEDR)¹¹.
- Élaboration des directives relatives à l'évaluation, y compris pour l'auto-évaluation et l'évaluation en temps réel.
- Maintenance du système électronique de mémoire d'évaluation, élaboration du site web de l'OEDE et publication de *L'Indicateur* (OEDR).

Évaluations de projets, programmes et opérations

1. Opérations d'urgence:
 - évaluation en temps réel en Afrique australe;
 - sécheresse au Sahel; et
 - deuxième évaluation en temps réel (à déterminer).
2. Interventions prolongées de secours et de redressement:
 - République démocratique du Congo; et
 - Région côtière de l'Afrique de l'Ouest.
3. Programmes de pays (développement)¹²:
 - Bangladesh
 - Burkina Faso
 - Népal
 - Ouganda
 - Rwanda

¹⁰ La restructuration récente au sein de l'Organisation signifie que certaines activités précédemment menées à bien par l'OEDE sont désormais partagées entre l'OEDR et d'autres divisions/départements. Lorsque l'OEDR est mentionné entre parenthèses en tant que Division, la responsabilité de l'activité est normalement partagée avec l'OEDE.

¹¹ Comme cela a été noté, la formation institutionnelle au suivi-évaluation sera prise en charge par le Département des opérations, avec l'appui de l'OEDR, à compter de la fin de 2003, lorsque la phase pilote en Afrique orientale aura pris fin.

¹² Comme on l'a indiqué, quelques-unes des sept évaluations de programmes de pays ou deux des évaluations de portefeuilles de projets de développement pourraient être incluses dans l'évaluation externe conjointe de la politique visant à favoriser le développement, à titre d'études de cas sur des pays.



- Tanzanie
 - Tchad
4. Portefeuilles de projets de développement:
- Cuba
 - Équateur
5. Évaluations de portefeuilles d'interventions de secours:
- Afghanistan
 - Angola
 - Érythrée
 - Malawi (transition entre secours et développement)
 - Soudan
 - Tadjikistan
6. Évaluations/examens thématiques:
- catégorie d'activité des IPSR;
 - décentralisation au PAM;
 - interventions nutritionnelles du PAM;
 - activités vivres pour la création d'actifs et leur rôle en tant que dispositif de sécurité; et
 - recherches préparatoires pour une évaluation des activités VIH/SIDA.
7. Participation à d'autres évaluations:
- L'évaluation externe de l'efficacité et de l'impact de la politique du PAM visant à favoriser le développement.
8. Examens/études:
- UNJLC;
 - examen du Comité permanent interorganisations, dirigé par le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires;
 - impact des évaluations de l'OEDE sur l'amélioration des opérations et la capitalisation à terme à l'échelle institutionnelle.



LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

AAP	Budget administratif et d'appui aux programmes
CAD	Coûts d'appui directs
ECHO	Office humanitaire de la Communauté européenne
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OD	Département des opérations
OEDE	Bureau de l'évaluation
OEDP	Bureau de l'évaluation des résultats et des rapports
OEDR	Division de la gestion axée sur les résultats
OTP	Division du transport, de la planification préalable et des interventions
UNJLC	Centre logistique conjoint des Nations Unies

